

Académie de Grenoble
Collège Samivel
247, avenue du Coteau
BP 151
74136 BONNEVILLE CEDEX

Tél. : 04.50.97.25.83
Fax : 04.50.25.73.97
Mail : Ce.0740157U@ac-grenoble.fr

Nom de la personne à contacter : Anne Thomas ou Martine Choirat

Résumé : Cette monographie présente le bilan de l'action Prise en compte des difficultés des élèves dyslexiques au collège de Bonneville. Après la description du problème rencontré, le bilan de l'action menée est détaillé : entraînement phonologique et aménagement pédagogique permettant de prendre en compte l'hétérogénéité des élèves et de gérer les difficultés des élèves dyslexiques.

Mots-clés : élèves dyslexiques - bilan de l'action – entraînement phonologique – aménagement pédagogique

Titre de l'action : Prise en compte des difficultés des élèves dyslexiques

Présentation de l'établissement

- Bref historique : Bonneville a une population urbaine de 11500 habitants. Le réseau éducatif de Bonneville se compose de ;
 - 13 écoles du 1er degré
 - 1 collège
 - 1 lycée d'enseignement général et professionnel
 - 1 lycée hôtelier

Le collège Samivel est un établissement classé REP depuis septembre 1999 de même que la majorité des écoles du 1^{er} degré.

- La population des élèves :
A la rentrée 2002, le collège comprenait 741 élèves : 60,3 % de catégories sociales défavorisées (taux départemental : 38,8 %) dont 10,8 % de nationalité étrangère. (Principalement tunisienne, turque, marocaine, laotienne, vietnamienne, algérienne)
Le taux de réussite au brevet des collèges en juin 2002 était de 67,2 %.

- La population enseignante :
61 enseignants (dont 20 nouveaux, soit un pourcentage de renouvellement de 32,7 %)

L'innovation

1. Le cadre et les acteurs de l'innovation :

A) Le cadre :

Depuis l'année scolaire 2000-2001, le collège Samivel de Bonneville classé en REP a mis en place une structure pédagogique permettant la prise en charge des élèves dyslexiques répartis dans deux classes de 6^{ème} et suivis en 5^{ème} dans une classe ou deux suivant les effectifs.

- B) Les participants à l'action :
- Les élèves dyslexiques repérés en CM2
 - Le médecin scolaire et l'infirmière
 - Des équipes d'enseignants
 - La rééducatrice en phonologie
 - Le Principal du collège
 - Le coordinateur REP
 - Les parents d'élèves : Association dyslexie
 - La conseillère d'orientation

2. Description du problème rencontré :

A) La naissance de l'action :

Au cours de l'année 1999-2000, une réflexion a été engagée au niveau du collège Samivel, sur la nécessité de prendre en compte plus spécifiquement les élèves en difficultés de lecture.

Cette réflexion provenait:

- des parents d'élèves
 - de l'équipe de santé de l'établissement
 - d'un groupe d'enseignants (intéressés par les troubles spécifiques du langage écrit)
 - du Principal : M. Guandalino
- Le classement en REP de l'établissement (ainsi que la majeure partie des écoles maternelles et primaires)
 - le soutien de la coordinatrice A. Bermond
 - les contacts pris avec M. Jacquier-Roux du Laboratoire Cognisciences de Grenoble pilotant une action expérimentale au niveau du collège du Touvet (Isère)

ont fait naître l'idée, puis le projet de créer à Bonneville des classes où seraient intégrés des élèves dyslexiques et de travailler " différemment" avec eux sur le plan pédagogique.

Ce projet s'intégrait au contrat de réussite du REP dont deux axes ont comme priorité la maîtrise de la langue et la contribution à la réussite des élèves les plus fragiles.

Plusieurs rencontres et concertations ont été nécessaires afin que ce projet voie le jour: concertation équipe de santé, équipe administrative de l'établissement, coordinatrice REP, enseignants volontaires, laboratoire Cognisciences de Grenoble et enfin l'équipe du Touvet qui mettait en place depuis septembre 1999 une action expérimentale de prise en compte des élèves dyslexiques en 6^{ème}.

L'idée était de transposer l'expérience du Touvet sur un établissement classé REP avec un profil d'élèves très différent, plus en difficulté. (Certaines familles étant assez difficiles à joindre et le suivi orthophonique étant loin d'être assuré.)

Afin d'harmoniser les connaissances de chacun sur la dyslexie, une conférence a été organisée au collège Samivel, le 9 mars 2000 (intervention pendant 4 heures de Sylviane Valdois, neuropsychologue et orthophoniste). Etaient invités à cette conférence, les enseignants du premier et second degré du secteur de Bonneville, les rééducateurs, les orthophonistes, les Inspecteurs de l'Education Nationale.

3. Choix de l'action à mettre en œuvre :

Après discussion avec l'équipe pédagogique, l'équipe de direction et l'équipe médicale, il a été décidé de repérer les élèves dyslexiques en CM2 pour les intégrer dans 2 classes de 6^{ème} à la rentrée suivante et de mettre en place les aménagements pédagogiques nécessaires.

Lors de la présentation du projet aux différents partenaires et institutions, la crainte de la classe élitiste ou ghetto est apparue.

Après maintes discussions, il a été convenu de créer deux classes hétérogènes suivant les principes de répartition de chaque classe, à savoir :

- 1/3 d'élèves à problèmes de tout ordre (y compris les élèves dyslexiques) sauf problème de comportement
- 1/3 d'élèves dits "moyens"
- 1/3 de bons élèves

4. Mise en œuvre de l'action, régulation de l'action :

A) Description concrète de l'action :

A partir de mai 2001, le SPSEE (Service Promotion de la Santé en Faveur des Elèves) a demandé aux enseignants des classes de CM2 du secteur de recrutement du collège Samivel, de leur signaler les enfants en grande difficulté de lecture.

Tous ces élèves ont eu un premier bilan de lecture. Les épreuves étaient tirées d'un outil diagnostique élaboré par le Laboratoire Cognisciences de Grenoble.

Ce bilan comprenait :

- * Un test de l'alouette qui mesure l'âge lexical
- * Des lectures de mots qui explorent les voies de lecture
- * Un test de compréhension orale
- * Des tests explorant le traitement visuel:
 - reconnaissance des lettres
 - cloches
- * Des test de phonologie : rimes/ suppression et fusion de phonèmes
 - Des dictées de mots

Les objectifs de ce bilan sont de :

- * Faire un diagnostic précis des troubles du langage de ces enfants
- * Explorer les fonctions cognitives, rechercher les troubles associés et les points sur lesquels les pratiques pédagogiques pourraient s'appuyer
- * Conseiller les familles sur les rééducations à mettre en place

Ces bilans ont été réalisés individuellement par l'infirmière et le médecin de l'établissement.

***** Constitution des classes:**

a) Niveau 6^{ème} :

- Etude des dossiers de CM2 des différentes écoles du secteur sur les mêmes critères d'évaluation par une équipe de 4 enseignants, critères d'évaluation ayant été mis en place lors des réunions de travail " liaison CM2 / 6^{ème}".
- Même nombre d'élèves dans les 2 classes "dyslexiques" que dans les autres 6^{ème}.

- Des élèves en grande difficulté d'apprentissage mais non de comportement ont été admis dans ces 2 classes. D'une part les élèves dyslexiques ont besoin d'un certain climat de calme et de sérénité pour pouvoir se concentrer et travailler, d'autre part l'expérience menée par les enseignants nécessite un surcroît de préparation et d'attention, la tension supplémentaire, qui serait due à des élèves perturbateurs, ne pourrait qu'être défavorable au bon déroulement du projet.

Les élèves dyslexiques sont suivis en classe de 5^{ème}.

b) Niveau 5^{ème}

Tous les élèves dyslexiques des classes de 6^{ème} sont suivis en 5^{ème}. Il a été décidé de maintenir les classes initiales pour la 5^{ème} (sauf si l'élève dyslexique demande l'entrée en classe sport) et cela pour plusieurs raisons :

- Par rapport aux élèves : une autonomie de classe s'est constituée par un système de tutorat d'élèves, par une acceptation de l'autre, de sa différence, de sa manière de travailler et d'être.
- Par rapport aux enseignants.
- Par rapport aux parents : constatant le "bien être" de leurs enfants au sein de la classe, les progrès scolaires, le système d'entraide des élèves, la perspective d'un remaniement de la constitution des classes a suscité une vive inquiétude.

*** **Constitution des équipes pédagogiques :**

Le projet, la mise en place de l'action expérimentale auprès des élèves en difficulté de maîtrise de la langue écrite a suscité un vif intérêt de la part d'un groupe d'enseignants.

La répartition des enseignants dans les deux niveaux s'est faite selon plusieurs critères, soit par :

- affinité : travail en barrettes par matière
- préférence d'un niveau
- suivi des élèves de la 6^{ème} à la 5^{ème}

Plus l'implication des enseignants dans le projet est grande, plus le besoin de formation spécifique se fait sentir. Des stages ont été demandés et des conférences organisées pour sensibiliser tous les enseignants du collège.

Lors de la pré- rentrée, un moment est consacré à ce projet pour réunir tous les professeurs concernés et les informer. Il est primordial de définir:

- les mesures pédagogiques communes à l'ensemble des enseignants
- l'appropriation du protocole pédagogique, la réalisation d'outils de travail et d'évaluation par rapport à un niveau
- le fonctionnement avec l'équipe de santé pour essayer d'apporter une aide aux difficultés rencontrées.

B) Les effets attendus :

Ce projet devrait permettre aux élèves dyslexiques de se sentir soulagés en voyant leurs difficultés reconnues et leur redonner confiance, il devrait aussi aider les élèves en difficulté. Les parents nous font part de leur satisfaction de l'existence d'une telle structure.

Une grande part étant accordée à l'oral en cours, ces élèves devraient être mis en confiance et se trouver en situation de réussite, le but étant qu'ils viennent à l'école avec moins d'appréhension.

C) Les dispositifs de régulation :

Des réunions de concertation réunissant les différentes équipes ont lieu assez régulièrement pour faire le point. Lors de ces réunions, ont été abordés plusieurs thèmes :

- le suivi des élèves, situation, difficultés et leur évolution
- explication des tests passés par les élèves et leur exploitation
- travail sur les tests d'évaluation 6^{ème} et leur exploitation
- création d'une fiche /élève sur le comportement, difficultés, problèmes rencontrés par l'enfant
- rédaction par les enseignants de fiches sur leurs expériences pédagogiques, leurs critiques, activité ou recherche
- une préparation commune a été effectuée pour une progression et une évaluation concertée pour les 6^{ème} par les enseignants de français et d'anglais

Bilans et perspectives pour l'action

1. L'évaluation :

- Quelle démarche ?

L'objectif principal de cette action est de permettre à ces élèves de poursuivre leur scolarité en milieu ordinaire et de les aider à progresser dans leurs acquisitions.

Il est donc nécessaire d'évaluer comment la prise en compte de leurs difficultés peut avoir un impact sur leurs potentialités et leur éviter un décrochage scolaire.

- Les effets attendus :
 - Les compétences en lecture sont réévaluées une fois l'entraînement phonologique terminé. Une passation individuelle des tests phonologiques permet de préciser chez ces élèves le gain en âge lexical et phonologique.
 - Les compétences en français : Une partie des épreuves d'évaluation à l'entrée en 6^{ème} a été reproposée aux enfants concernés par l'action (exercices testant la compréhension orale et la compréhension écrite). Des progrès ont été constatés.
 - Les résultats pour les élèves:

*** L'image de soi : pour des élèves en échec scolaire, le regard de l'autre, que ce soit un pair ou un enseignant, est une épreuve terrible. Le fait d'expliquer ce qu'est la dyslexie, d'en parler, engendre une dynamique au sein de la classe. L'élève en difficulté n'a plus peur d'aller au collège, de se confronter aux autres, d'apprendre. L'écoute attentive des enseignants, la remédiation avec Rolande Arnaud en phonologie font que ces élèves reprennent confiance au sein de ce collège qu'ils redoutent pourtant. Ce résultat n'est pas toujours quantifiable, mais les observations des enseignants devant ces élèves qui osent prendre la parole, ou qui manifestent l'envie de lire sont en faveur du résultat très positif pour ces élèves sur l'estime d'eux-mêmes.

*** Le tutorat : un système de tutorat s'est instauré vis à vis des élèves dyslexiques quant à la prise de notes, de devoirs, d'explications. Des élèves plus rapides ont pris le relais de l'enseignant et aident spontanément ces élèves en difficulté, ainsi s'instaure une réelle coopération entre élèves.

- Impact au niveau de l'établissement : certes ce projet n'entraîne pas l'adhésion de tous les enseignants du collège. Une sensibilisation au problème de la dyslexie est cependant nette dans l'établissement : un élève repéré en difficulté de lecture ou d'orthographe dans une autre classe

est maintenant rapidement orienté vers le service médical pour une analyse de ses difficultés. A la rentrée 2002, cette action a été inscrite au Projet d'Établissement.

- Impact au niveau des parents d'élèves : une association, comprenant des parents d'enfants dyslexiques, des membres de l'équipe pédagogique et de l'équipe médicale, s'est constituée à l'automne 2002 (APEB dyslexie). Les parents de cette association sont extrêmement motivés pour la poursuite de cette action, un de leurs objectifs est de poursuivre la sensibilisation des enseignants des autres établissements scolaires de Bonneville.
- Les effets inattendus :

Nous sommes sollicités par de nombreux parents d'enfants dyslexiques, hors secteur, et beaucoup d'autres établissements nous contactent en vue d'une présentation de notre action.

2. Les perspectives à moyens termes :

Cette action existe depuis 3 ans. Son évaluation positive ne peut que nous encourager à la poursuivre. La réalisation d'un projet éducatif individualisé nous semble nécessaire pour ces élèves à partir de la 4^{ème}, sorte de contrat entre l'école, la famille et l'enfant pour l'aider à poursuivre sa progression.

La focalisation

Les progrès réalisés par les élèves dyslexiques dépendent pour une large part de l'entraînement phonologique mis en place, associé à l'aménagement pédagogique pendant les cours.

1. Présentation de l'entraînement phonologique :

Il est réalisé par Rolande Arnaud, accompagnatrice scolaire. Cet entraînement a lieu 3 fois par semaine, pendant le temps scolaire ou de 13 à 14 heures, les élèves dyslexiques sont répartis en 2 groupes de 4 ou 5.

Ce programme utilise l'outil pédagogique édité par les Editions de la Cigale de Grenoble pour enfants lecteurs. La présentation a été faite aux élèves par le médecin scolaire et Rolande Arnaud pour définir :

- l'objectif : aide pour la lecture
- le planning
- les obligations: chacun a un temps de parole
ne pas répondre à la place de celui qui est interrogé
interdiction de se moquer des autres.

Il a été précisé qu'ils ne seraient pas notés pour ce travail.

Le programme comporte 42 séances d'exercices progressifs :

- un travail sur les rimes : retrouver, créer, identifier...
- un travail sur les syllabes : segmenter, fusionner, supprimer...
- un travail sur les phonèmes : reconnaître, trouver l'intrus, supprimer...

Des cartes grapheurs ont été également introduites pour faire la différence entre le son et le nom des lettres, et pour travailler la correspondance graphème- phonème.

Chaque élève a aussi créé graphiquement des mots qu'il avait choisis sur des cartes et avec les autres élèves, ils les ont découpés, manipulés.

L'heure est divisée en deux temps :

- rappel des activités de la séance précédente par un élève et introduction de la nouvelle séance
- exercices programmés ou inventés (30 minutes).

Cette heure en petit groupe permet également un temps de remédiation pour les différents problèmes rencontrés par ces élèves au cours de leur journée scolaire. A noter que la plupart d'entre eux manifestent l'envie de lire lors de ces rencontres.

2. L'aménagement pédagogique :

Un protocole pédagogique inspiré de celui mis en place au collège du Touvet a été adopté, protocole qui aide également les élèves en difficulté.

L'élève dyslexique présente souvent une lenteur d'exécution des tâches : l'enseignant lui **laisse du temps dans toutes les tâches**, qu'elles soient à réaliser à l'écrit ou à l'oral, car elles demandent une grande sollicitation de l'attention et de la mémoire.

L'élève dyslexique présente souvent des difficultés d'attention (trouble ou fatigue) : pour l'aider, il est indispensable de travailler dans le calme pour éviter la dispersion (limitation du bruit dans la classe). Pour la même raison, il faut veiller à ce que **les documents de travail soient très clairs** ; les caractères typographiques sont les plus courants et identiques dans un même document; **les informations sont présentées dans l'ordre classique** sans encart obligeant à des va et vient dans la page.

Au tableau également on veille à **n'inscrire que l'essentiel et de façon très lisible**. On utilise les couleurs **pour coder les informations**.

L'élève dyslexique présente souvent des difficultés d'orientation et de classement par ordre : l'enseignant doit **veiller à la présentation des documents** et travailler sur des techniques de marquage et de codage ; le nombre de cahiers de cours est limité.

L'élève dyslexique se fatigue beaucoup : l'enseignant doit prendre en compte cette dimension dans l'organisation de son travail et **fractionner les tâches demandées** selon leur coût énergétique.

L'élève dyslexique utilise beaucoup la mémoire pour compenser la difficulté d'accès à l'écrit : il est nécessaire pour l'enseignant de **limiter son propre temps de parole** pour laisser du temps à l'élève pour qu'il puisse se faire des représentations et les mettre en mémoire.

L'élève dyslexique peut également avoir des troubles de mémoire de travail : il est nécessaire de **veiller à répéter les consignes orales et à les présenter de façon détaillée et claire**, ce qui implique une présence accrue aux côtés de l'élève.

L'élève dyslexique peut avoir des problèmes de copie : **la longueur du texte à copier sera réduite**. On autorise le suivi du doigt ou les caches; il est nécessaire de bien veiller à écrire les mots difficiles au tableau.

L'élève dyslexique peut avoir des troubles de langage oral : **la reformulation des consignes est toujours nécessaire**. L'élève dyslexique peut aussi bénéficier de l'aide d'autres élèves de la classe, l'échange ainsi instauré étant très fructueux.

L'utilisation des TICE : une heure hebdomadaire d'informatique (en plus de l'horaire normal) en 6^{ème} permet aux élèves dyslexiques d'apprendre autrement les mots spécifiques à chaque matière : ces mots sont tapés sur ordinateur et associés à une image pour être mieux mémorisés. Cette heure est assurée par l'accompagnatrice scolaire et un professeur d'informatique.

Les leçons de notre expérience :

1. Les conditions de la réussite :

Trois conditions paraissent indispensables pour réussir :

- un chef d'établissement pour accompagner l'action et la relayer auprès de l'ensemble de la communauté de l'établissement et de l'administration
- une équipe de professeurs motivée et décidée à travailler en partenariat avec un professeur coordinateur bénéficiant d'un temps de décharge
- une équipe de santé complète (médecin, infirmière et conseillère d'orientation - psychologue) motivée et décidée à consacrer du temps à cette action.

2. Les conseils pour une équipe qui désirerait se lancer :

Préparation:

- Sensibilisation de la communauté scolaire à la maîtrise de la langue et les troubles spécifiques du langage écrit.
- Constitution d'une équipe de professeurs et de professionnels médicaux.
- Repérage et dépistage des élèves dyslexiques avérés en CM2 et bilan de langage pour les élèves non diagnostiqués présentant un grand retard en lecture - écriture.
- Formation commune pour les enseignants et les personnels médico-sociaux.

Mise en place :

- Information des parents de la classe expérimentale.
- Information des professeurs de tout l'établissement.
- Classe constituée sans élèves perturbateurs
- Présentation de l'équipe médico-sociale aux élèves.
- Travail sur la différence et la tolérance avec la classe expérimentale dans toutes les matières pendant la première semaine.
- Rédaction de la charte.
- Formation spécifique par corps.
- Choix des coordinateurs.

Tout au long de l'année :

- Temps de formation et de concertation.
- Adaptations pédagogiques. Evaluation formative
- Organisation de l'aide spécifique apportée aux dyslexiques en heures de soutien.

A la fin de l'année :

- Evaluation des résultats des élèves.
- Evaluation de l'effet de l'aide spécifique.
- Evaluation qualitative du déroulement de l'action.